

Dénomination 3M FRANCE

N° Gestion · 1977B00702 - N° Identification : 542078555

Dépôt N° 10468 du 22/09/2011

Acte N° · 1/1 Décision de l'actionnaire unique (le 31/08/2011)

Séparateur Geide édité le 23/09/2011

Paramètre 1 · Greffe

7802

Paramètre 2 · Numéro de gestion

1977B00702

Paramètre 3 Type de document

ACTES

Paramètre 4 : Millésime

2011

Paramètre 5 Référence document

104681

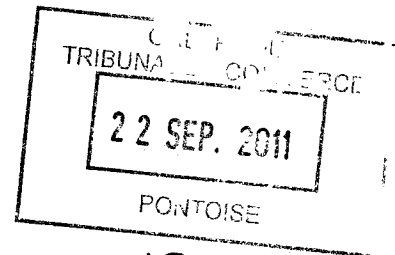
Paramètre 6 · Nombre de pages

0

Paramètre 7 Mode de copie

Avec écrasement

19778702



3M FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de €10.572.672
Siège social : Boulevard de l'Oise – 95006 Cergy Pontoise Cedex
542 078 555 R.C.S. PONTOISE

10288
10468

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 31 AOUT 2011**

L'an deux mil onze, le 31 août, la société 3M COMPANY, une société régie par les lois de l'Etat du DELAWARE ayant son principal établissement à 3M CENTER, St. Paul, MN, U.S.A. (ETATS-UNIS D'AMERIQUE), représentée par Madame Sandrine Tribouillier,

Associée unique de la société 3M FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 10.572.672 euros, dont le siège social est à CERGY-PONTOISE (95006) - Boulevard de l'Oise, identifiée sous le numéro 542 078 555 RCS PONTOISE (ci-après dénommée la « Société »),

A pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

- *Démission du Président,*
- *Nomination d'un nouveau Président,*
- *Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités*

La société PriceWaterhouseCoopers Audit, Commissaire aux comptes, dûment informée, est absente et excusée,

* *

PREMIERE DECISION

L'associée unique prend acte de la démission de Monsieur Paul ROSSO de ses fonctions de Président de la Société à compter du 1^{er} septembre 2011.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide de nommer aux fonctions de Président, à compter du 1^{er} septembre 2011 pour une durée indéterminée :

Monsieur Koenraad Wilms

né le 12 août 1962 à UKKEL (Belgique), de nationalité Belge
domicilié · Boulevard de l'Oise – 95006 Cergy Pontoise Cedex

ST

Monsieur Koenraad Wilms, a fait savoir par avance qu'il acceptait sa nomination en qualité de Président de la Société et remercie l'associée unique de la confiance qui lui est accordée.

Il déclare en outre qu'il ne se trouve dans aucun cas d'incapacité ou d'incompatibilité prévues par la Loi et n'est frappé d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer ces fonctions.

Monsieur Koenraad Wilms exercera ses fonctions avec les pouvoirs prévus à l'article 13 des statuts.

Le mandat de Directeur Général Délégué – Pharmacien Responsable se poursuit jusqu'à la date de la Décision Unique de l'Associé Unique qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2011.

TROISIEME DECISION

Monsieur Koenraad Wilms ne sera pas rémunéré au titre de ses fonctions de Président.

Monsieur Koenraad Wilms aura le droit cependant, sur justificatifs, au remboursement des frais exposés dans l'exercice de son mandat.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales. Il donne en outre tous pouvoirs à Monsieur Nicolas Potel, Directeur Juridique, pour établir des copies ou extraits certifiés conformes du présent acte, ainsi que de faire procéder à tous dépôts et publications.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique et le nouveau Président.



Associée unique
3M Company



nouveau Président
Mr Koenraad Wilms

*Bon pour acceptation
des fonctions de président*